

L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

des rivières



Credit photo : Patrice Guichard - TV Images 48

2020 S'EN EST ALLÉ, BON VENT...

**2021 POINTE SON NEZ,
BIENVENUE!**



NUMÉRO 1 > JANVIER 2021

ÉDITO

du Maire

2

FLORE THEROND >



C'est avec espoir et confiance qu'au seuil de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et à titre personnel, je vous présente les vœux les plus sincères pour une vie normale retrouvée et débarrassée des contraintes imposées par la pandémie qui nous a assaillis.

Que revienne donc le temps des échanges, du partage, de la convivialité et des retrouvailles à visage découvert. Que reviennent les jours heureux et la totale liberté d'aller et venir.

Voici entre vos mains ou sur votre écran, le premier numéro de "L'Écho des Rivières", nouveau bulletin de la municipalité de Florac Trois Rivières.

Trois fois par an il vous apportera les informations de la vie municipale, du travail des commissions qui régulièrement se réunissent et permettent d'enrichir les orientations et décisions à prendre en matière de travaux, de tourisme, d'environnement, de culture, de sport, d'action sociale...

Ce premier bulletin fait le point sur les actions menées en cours et à venir.



Si le début du travail de la nouvelle équipe municipale a été retardé par la situation sanitaire, la forte implication du personnel communal dans toutes ses composantes, a permis de réduire les délais habituels de prise de connaissance des dossiers. Merci à eux pour l'aide qu'ils ont apportée.

L'équipe municipale est désormais pleinement investie et chacun assume avec conviction et sérieux les missions dont il a la charge.

C'est donc avec confiance et détermination que nous abordons cette année 2021 que nous espérons fertile en projets et réalisations auxquels nous souhaitons vous associer en grand nombre au sein des commissions. C'est ainsi que nous concevons un avenir partagé et solidaire.

Sommaire

- 4-5 TRAVAUX, URBANISME, RÉSEAUX, SÉCURITÉ
- 6 ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, HAMEAUX
- 7 AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, LOGEMENT
- 8 FINANCES
- 8 COMMUNICATION
- 9 CULTURE, ANIMATIONS, JUMELAGES
- 10 ÉCONOMIE, TOURISME
- 11 SPORTS, ASSOCIATIONS
- 12 AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE



Bulletin édité par la commune de Florac Trois Rivières
2, place Louis Dides - 48400 Florac - Tél. : 04 66 45 00 53 - Mail : commissions@floractroisrivieres.fr
Directrice de la publication : Flore THEROND
Comité de rédaction : Roland PLANTIN - Serge VEDRINES - Martine BOURGADE - Michel CAPONI - Véronique DESSAINT
Gisèle ROSSETI - Damien ARMAND - Claudie MARTIN - Christian RAMEAU - Guillaume MARTIN - Damien ROUME
Marie ARNAL - Romain DURAND - Sindy BECAMEL
Conception et impression : 1 500 exemplaires - Imprimerie des 4 : 04 66 32 10 48



TRAVAUX DE L'ÎLOT DIDES

■ LE POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

L'entreprise S&B Maçonnerie, titulaire du lot Gros-Œuvre a réalisé une partie importante des démolitions. Le radier béton, permettant de donner l'assise de l'îlot a été réalisé et l'entreprise coule les dalles au fur et à mesure de leur avancée. La réhabilitation d'îlots insalubres n'est pas sans difficultés, la découverte de désordres structurels des bâtiments (façades, cheminées, niches...) est quotidienne. Néanmoins les réactivités de l'entreprise S&B Maçonnerie, des bureaux d'études INSE et éco-bâtiment, de l'architecte Hélène Solignac et de l'assistante à maîtrise d'ouvrage AB Ingénierie, permettent aux travaux d'avancer dans les meilleures conditions et de tenir le planning prévisionnel fixé au démarrage des travaux.

■ RAPPEL DU PROJET

La Commune de Florac Trois Rivières aura la gestion des 2 fonds de commerce situés en rez-de-chaussée. Un appel à candidature sera lancé en 2021 afin de recruter les porteurs de projets qui s'installeront dans les futurs locaux. La SA d'HLM Lozère Habitations financera l'aménagement et gèrera les 9 appartements à usage d'habitations dans les autres niveaux.

■ PARTIE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

Budget total TTC : 1 922 000€, il est subventionné à hauteur de 70% par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), au titre de la Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI). La part de 30% à la charge de la Mairie sera même moindre après récupération de la FCTVA.

Partie équipement des locaux commerciaux : Le budget total prévisionnel HT de 339 180€ sera subventionné à hauteur de 56% par la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) et de 14% par la région Occitanie. La part restante de 30% sera à la charge de la Mairie.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU

PARKING DE LA GARE

5

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DU TOURISME ET DU PARC NATIONAL DES CÉVENNES S'INSCRIT DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE RÉFÉRENCE VISANT À REQUALIFIER LE CENTRE ANCIEN DE LA VILLE. AVEC LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE, CE SECTEUR EST UNE PORTE D'ENTRÉE PRIVILÉGIÉE SUR LA VILLE POUR NOS VISITEURS, AINSI QU'UN LIEU DE VIE, DE LOISIRS ET DE SANTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE FLORAC.

L'étude pour l'aménagement de cet espace a été confiée au groupement de bureaux d'études Gaxieu - Ex & Terra. Quatre secteurs ont ainsi été identifiés :

SECTEUR 1 : PARKING NORD

76 places dont 2 PMR + 4 camping-cars

SECTEUR 2 : PLACE D'ARBUCIÈS

Reprise de l'ensemble de la zone afin de la rendre piétonne et mise en place d'un traitement paysager afin d'assurer la transition entre la MTP et le centre-ville

SECTEUR 3 : PARKING SUD (ACTUEL BOULODROME)

30 places de parking dont 2 pour la recharge de véhicules électriques et 1 PMR
Création d'un quai afin de permettre l'arrêt des bus
Aménagement d'un parvis devant les sanitaires existants

SECTEUR 4 : ARBUCIÈS

Création d'un boulo-drome de 700m²
Un module buvette/sanitaires
Aire de jeux pour enfants de 260m²
Aménagement d'un cheminement piétons et cycles (départ de la voie verte)
Station de lavage et petite réparation vélo

COÛT TOTAL H.T : 1 081 454€

Le projet sera financé à hauteur de 80 % du montant H.T

ÉTAT (DISL)
637 018€
ACQUIS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
108 145€
ACQUIS

RÉGION
120 000€
ACQUIS



MOBILITÉ DOUCE

DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LOCATION

Dans le cadre d'un projet intercommunautaire, la ville de Florac comme quelques autres communes alentours vont proposer en 2021, une location longue durée de vélos électriques. Une dizaine de vélos seront à la disposition des habitants de la commune.

Cette location sous conditions sera limitée dans le temps et permettra aux floracoises et floracois de tester ce moyen de transport pour se rendre au travail et découvrir une nouvelle façon de se déplacer.

Nous ne manquerons d'informer la population sur les modalités précises de cette opération.

PROJET DE RECYCLERIE

Au sein de la commission environnement, un groupe de travail formé de citoyens et citoyennes élus et non élus, réfléchissent ensemble, au moyen de donner une seconde vie aux objets.

Vous souhaitez soutenir la démarche ou participer à l'élaboration de ce projet ? N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse commissions@floractroisrivieres.fr



UN EXEMPLE À CONSULTER : www.iae48.fr



AVENUE MONESTIER MISE EN PLACE D'UNE ZONE 30

Afin de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, la municipalité va introduire une zone 30 sur l'avenue Jean Monestier.

Cette zone débutera au niveau de la poste pour se terminer à la fin du sens unique. Un seul côté de la rue sera privilégié pour les piétons évitant ainsi les traversées dangereuses.

Quelques aménagements faciliteront cette mise en œuvre. L'équipe technique municipale mettra tout en œuvre pour vous éviter trop de désagréments durant la période de mise en place.

Le Père Noël

PENSE À NOS AÎNÉS

Pour ces fêtes de fin d'année, le Comité Communal d'Action sociale de la municipalité, en collaboration avec l'association des commerçants de Florac Trois Rivières, "C'est ouvert", a choisi d'offrir

**UN BON D'ACHAT À TOUTES LES
PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET PLUS**

Ce bon de 20 Euros sera adressé par voie postale et utilisable dans tous les commerces de notre ville jusqu'au 30 mars 2021.



CONFINEMENT

AIDE AUX PMR

UN SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE A ÉTÉ ORGANISÉ PAR LES COMMERÇANTS DE NOTRE VILLE AFIN DE ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



TOUT SAVOIR
SUR LE COMPTE FACEBOOK DE LA MAIRIE :
www.facebook.com/mairiedeflorac



7

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de notre ville a décidé de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés à Florac depuis plus de 2 ans, pour l'obtention de leur permis de conduire.

UNE AIDE DE 200 EUROS

sera versée directement aux familles en contrepartie d'une action de service public ou associatif, réalisée par le bénéficiaire, apprenti conducteur.





FINANCES

8



SERVICES TECHNIQUES DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Les services techniques ont reçu des nouveaux matériels : un tracteur pour le débroussaillage et deux nouveaux véhicules à propulsion électrique dont l'un sera destiné au service de gestion des projets basé à la Salle Prunet.



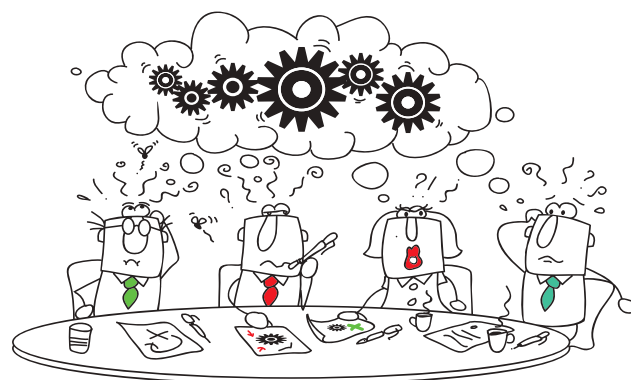
COMMUNICATION

OUVERTURE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les neuf commissions municipales ont été constituées et se sont mises au travail même si les conditions imposées par la pandémie perturbent la régularité de leurs tenues.

A ce jour, 46 membres extérieurs ont répondu présent pour rejoindre les élus dans les différents groupes de travail. Cet appel à participation est un succès et un vrai signe d'ouverture vers les citoyennes et les citoyens.

Les inscriptions demeurent toujours ouvertes à l'adresse : commissions@floractroisrivieres.fr



PROJET DE REFONTE DU SITE INTERNET

Le financement pour un nouveau site internet a été provisionné au budget. La commission s'inspirera de la ville bretonne de Gouesnou récompensée pour la qualité de son site et dont la chargée de communication a accepté de nous faire profiter de son expérience.





Le garage solidaire a rouvert ses portes depuis septembre 2020 au quartier de la Bessède. Didier et Manuel Rodriguez, Père et Fils, mettent désormais leurs compétences de mécaniciens au service des plus démunis.

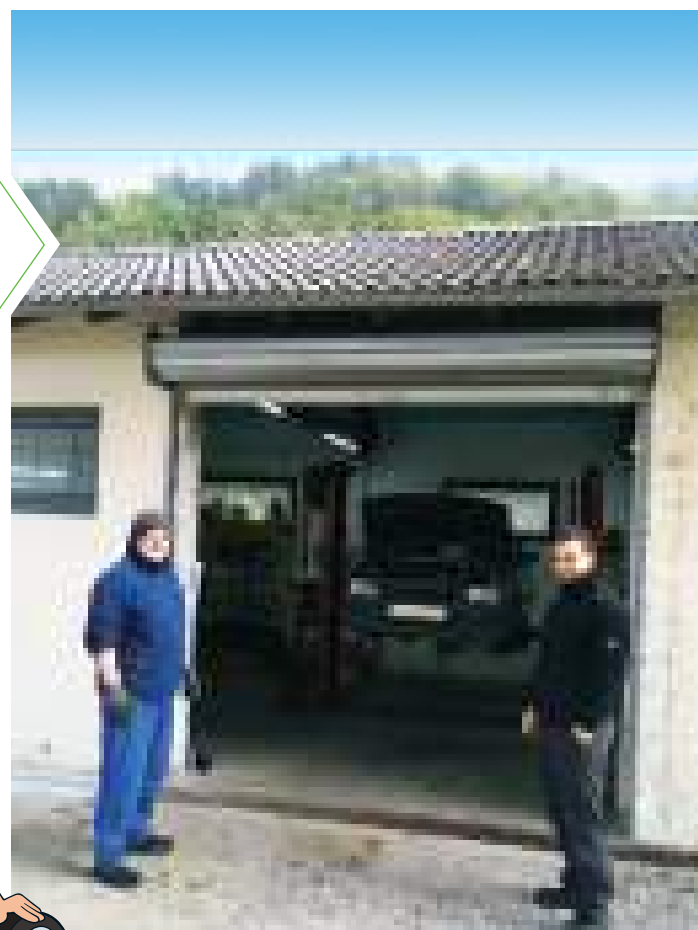
AINSI, IL SERA POSSIBLE DE RÉPARER SON AUTOMOBILE À MOINDRE COÛT

dès lors que l'on pourra justifier d'un quotient familial inférieur ou égal à 750 Euros ou être bénéficiaire des minimas sociaux. De quoi ouvrir la route à tous !



TOUT SAVOIR :

Site : garagesolidaire48.fr
 Mail : garage-solidaire-48@orange.fr
 Tél. : 04 66 32 88 73



9

COLLÈGE DES TROIS VALLÉES
 HOMMAGE À
SAMUEL PATY



Le 9 décembre 2020, les élèves et professeurs du Collège des Trois Vallées ont rendu hommage à Samuel Paty, l'enseignant assassiné le 16 octobre dernier.

A l'initiative du Conseil Départemental, un arbre de la laïcité fut planté dans la cour du collège en présence de M^{me} Guylaine Pantel, Sénatrice de la Lozère et représentante du département, M^{me} Sandrine Rose, Principale du collège, M^{rs} Christian Rameau et Guillaume Martin, conseillers municipaux aux affaires scolaires, M^r Michel Agulhon, professeur d'histoire et d'éducation civique et citoyenne.



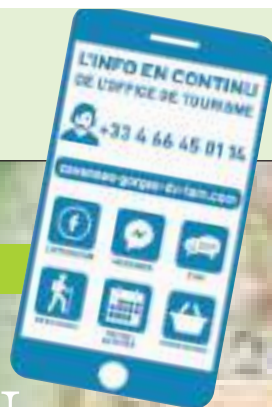
OFFICE DE TOURISME

L'INFO EN CONTINU

10

CETTE SAISON 2020 A ÉTÉ PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ACCUEIL DIGITAL, DE NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES

- UN SERVICE À DISTANCE INSTANTANÉ, PERSONNALISÉ SANS SE DÉPLACER ! ACCESSIBLE DEPUIS SON MOBILE DEPUIS LA TERRASSE DU CAFÉ OU LE LOGEMENT DE VACANCES !
- BROCHURES NUMÉRIQUES, STANDARD TÉLÉPHONIQUE, MESSAGERIE SUR FACEBOOK, INSTAGRAM, WHATSAPP ET UNE MESSAGERIE INSTANTANÉE (CHAT) SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET



DÉPLACEMENT DE L'AIRE DES CAMPING-CARS

Afin de résoudre le problème récurrent des difficultés de circulation en centre-ville, notamment en période estivale, problème renforcé cette année par la forte fréquentation touristique que nous avons connue, la Municipalité a donc envisagé

LE TRANSFERT DE L'AIRE DE SERVICE DES CAMPING-CARS

SITUÉE ACTUELLEMENT SUR LE PARKING DE CHÂTEMALE

AU CAMPING DU PONT DU TARN

Elle s'est adressée à la société spécialisée "Camping-car Park", qui a étudié la solution d'un transfert de l'aire de service de Châtemale vers le camping du Pont du Tarn.

Au vu de l'investissement coûteux que ce transfert engendrerait, en plus des difficultés logistiques suscitées par le besoin d'un accueil 24h/24, la Municipalité s'orienterait donc plutôt vers la réservation d'un espace du camping du Pont du Tarn, dédié à l'accueil de ce type de véhicules, en accord avec les délégataires du camping, dès la saison 2021 ; les modalités de mise en œuvre sont en cours de finalisation.

Les emplacements actuels dédiés aux camping-cars, situés sur le parking de Châtemale, ne seront plus effectifs d'ici la fin de l'année 2020, des portiques seront installés à l'entrée de ce parking et à celles des autres parkings de la Commune, les panneaux directionnels ainsi que les référencement Internet seront modifiés en ce sens.

ENTRETIEN DES FONTAINES

Consciente de l'attrait qu'elles peuvent apporter sur l'image de la Ville, la nouvelle Municipalité a décidé de procéder à l'entretien et à la remise en eau des différentes fontaines du centre-ville.

Certaines fontaines ont ainsi été remises en eau : le Planet, le rond-point Erignac, d'autres ont été réparées (Place Louis Dides) ou vont l'être dans un proche avenir (le Pont-Neuf).

En ce qui concerne la fontaine du Square Maury, un projet d'agrandissement de la Genette Verte est actuellement à l'étude par la Communauté de Communes, il convient donc d'attendre afin de mener une réflexion sur l'intégration de la fontaine dans ce nouvel environnement.

À noter que l'économie de la ressource en eau est privilégiée, par l'installation de circuits fermés.





NOUVEAU MODE DE CALCUL DES SUBVENTIONS

La commission sports et associations travaille, depuis sa mise en place, sur un nouveau mode d'attribution des subventions aux associations, plus équitable, en tenant compte des spécificités de chacune d'elles.

Nous soutenons également les associations sur leurs besoins en matériels et en organisation d'évènements afin de faire vivre notre commune.

INSTALLATION DU BARNUM AU TERRAIN DE BOULES

Depuis des années, la pétanque Floracoise et ses joueuses et joueurs occasionnels ou permanents, souhaitent pouvoir pratiquer leur sport même en hiver.

Dans l'attente de pouvoir un jour, leur proposer une structure couverte permanente, la commune a fait le choix d'acheter un barnum grand volume pour satisfaire leur demande.

Cet équipement permettra également de réactiver une école de pétanque pour les enfants. Il pourra être démonté en été et également servir à d'autres évènements sur la commune.



11

LES 10 ANS

DE L'ENTENTE CAUSSES CEVENNES UNESCO

CETTE NOUVELLE ANNÉE MARQUERA LES 10 ANS DE L'ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DES CAUSSES ET CÉVENNES QUI GÈRE LE BIEN INSCRIT À L'UNESCO. NOTRE TERRITOIRE AYANT LE PRIVILÈGE D'ÊTRE CLASSÉ AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, NOUS DEVONS CULTIVER CET HONNEUR. DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS JALONNERONT CETTE ANNÉE 2021 AFIN DE CÉLÉBRER CET AGROPASTORALISME, EMPREINTE REMARQUABLE À QUI NOUS DEVONS CETTE DISTINCTION.

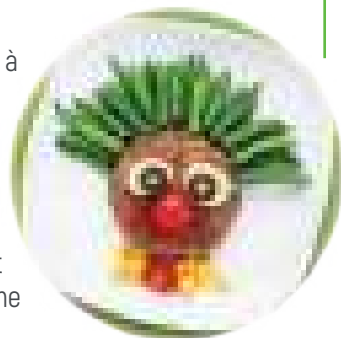



TOUT SAVOIR
Site : www.causses-et-cevennes.fr

NOUVELLE TARIFICATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

**UNE RÉFORME CRUCIALE ET SOLIDAIRE
MISE EN APPLICATION DEPUIS SEPTEMBRE
À FLORAC TROIS RIVIÈRES**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, une nouvelle base de tarification en accord avec le dispositif national proposé par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté (subvention accordée par l'état de 2€ par repas pour la tranche la plus basse).



Désormais pour l'école publique comme pour l'école privée, quel que soit le lieu de résidence des enfants, un tarif à trois tranches est appliqué, calculé sur la base du quotient familial.

Pour les enfants des communes extérieures, une convention a été proposée aux municipalités afin qu'elles participent à hauteur de 2,40€ par repas. Les premières communes contactées ont répondu favorablement.

En cas de non conventionnement, le tarif au prix de revient de 5,35€ est appliqué pour les écoles publiques et 5,55€ pour l'école privée.

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE AUX ÉCOLES

DEPUIS LE 2 NOVEMBRE 2020, UN NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE S'APPLIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Outre les gestes barrières qui ont été renforcés aux écoles, plusieurs services à la cantine scolaire ont été mis en place afin de limiter le brassage des élèves ; a été intensifiée la fréquence de nettoyage et de désinfection des sanitaires, des locaux et matériels...

Les parents sont également associés à cette démarche, de par leur rôle de communication et d'explication auprès de leurs enfants.

La mise en œuvre de ce protocole très lourd nécessite une implication importante de notre personnel communal, que nous tenons à remercier vivement. Aussi, pour le soutenir et l'aider à faire face à la situation, un agent permanent, provisoirement déchargé de ses fonctions habituelles, a été affecté en renfort aux écoles ; le temps de travail de certains autres agents a été augmenté et une personne a été recrutée sur le temps méridien.

INSTALLATION DE L'ALSH AUX ÉCOLES



L'association du FOYER RURAL DE FLORAC organise l'accueil de loisirs sans hébergement par délégation de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes, depuis octobre 2017.

Dès l'été 2020 et à titre gracieux, la nouvelle municipalité a souhaité installer l'ALSH dans les locaux des écoles publiques. L'accueil de loisirs a ainsi pu bénéficier de locaux plus vastes, ainsi que d'une grande cour extérieure et un accès à la rivière facilité.

Durant les vacances estivales, près de 30 enfants ont fréquenté ce dispositif où de nombreuses animations leur étaient proposées.

Devant le succès de l'opération, il a été décidé d'héberger définitivement l'ALSH dans les locaux des écoles publiques, tous les mercredis et les petites vacances scolaires, à compter du 9 septembre 2020. Une convention tripartite signée entre la Commune, la Communauté de Communes GCC et le Foyer rural a formalisé cette décision.

